

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **6 avril 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 49

Nombre de conseillers absents à la séance : 4

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Nadine BRUEL, Elise BRUGIERE, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Magali MAUREL (représentée par Frédéric SERAGER), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Michel BAISSAC (représenté par Bernadette GINEZ), Jean-François BARRIER (représenté par Louis ESTEVES), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par David LOPEZ), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-Louis PRAX (représenté par Michel COSNIER)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2023_037 : ADMINISTRATION GENERALE / RECRUTEMENT "CHARGÉ(E) DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE"

Rapporteur : Madame Bernadette GINEZ

Le service Développement Territorial de la CABA a en charge le déploiement et la mise en œuvre de quatre politiques intercommunales majeures : enseignement supérieur, politique contractuelle, appui au développement territorial et communal (Programme « Petites Villes de Demain », notamment)) et le développement économique.

Le développement économique renvoie aux outils proposés pour accompagner le développement des entreprises du territoire : foncier et immobilier d'entreprises, dynamique et animation territoriale en lien avec les partenaires institutionnels et les entreprises.

Afin d'accompagner les actions structurantes pour dynamiser le développement économique durable du territoire en aidant la création et le développement d'activités nouvelles mais aussi le maintien des entreprises déjà présentes, il apparaît nécessaire de renforcer, au moins sur une durée de deux ans, les moyens humains dédiés à ce service.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de créer un emploi contractuel de « Chargé(e) de développement économique » pour une durée de deux ans, conformément aux dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment son article

L.332-8 disposition 1, les missions et les caractéristiques de ce poste étant définies dans le dispositif ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de créer un emploi contractuel de « Chargé(e) de développement économique » en application des dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-8 disposition 1 et conformément aux missions et caractéristiques telles que définies ci-après :

Missions :

- animer et accompagner le parcours foncier et immobilier des activités économiques ;
- accompagner la création, le développement d'activités nouvelles et maintenir les entreprises déjà présentes sur le territoire en lien avec le réseau des partenaires ;
- mettre en place et accompagner les actions structurantes pour la dynamisation et le développement économique durable du territoire.

Caractéristiques :

Statut : Agent non titulaire

Niveau de rémunération : A définir en fonction du(de la) candidat(e) retenu(e) selon un indice applicable au cadre d'emploi des attachés ou des ingénieurs territoriaux

Régime indemnitaire : RIFSEEP rattaché au groupe de fonction A4 institué par délibération n° DEL_2023_017 du 9 février 2023

Régime de travail : Temps complet

Durée : 2 ans

- de dire que les modifications de la valeur du point d'indice de la fonction publique et la revalorisation des échelles indiciaires de la catégorie A (administrative ou technique) seront automatiquement transposables par voie d'avenant audit contrat ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à ce recrutement, les crédits nécessaires étant prévus au Budget Principal.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.